

INTERVENTION DU BURUNDI A LA 24^{ème} SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

LA SIERRA LEONE : Le 27/01/2016

Merci Monsieur le Président.

La délégation burundaise salue la délégation de la Sierra Leone et la félicite pour le rapport et sa présentation au présent cycle de l'Examen Périodique Universel.

Le Burundi félicite vivement la Sierra Leone pour le dur combat mené, avec succès, contre la maladie à virus Ebola, malgré les cas isolés révélés ces derniers jours.

Mon pays félicite le Gouvernement sierra-léonais pour les efforts déployés pour mettre en œuvre les recommandations issues de son dernier examen malgré les défis liés à la maladie à virus Ebola auxquels il a fait face pendant ces dernières années.

Nous notons avec grande satisfaction la mise en place, par le Gouvernement, d'une Commission nationale des droits de l'homme conforme aux Principes de Paris, jouissant du Statut « A ».

Ma délégation félicite le Gouvernement sierra-léonais pour les différentes mesures législatives et institutionnelles adoptées en vue d'améliorer la promotion et la protection des droits de l'homme dans le domaine de la santé.

Le Burundi se réjouit du fait que la Sierra Leone a adressé une invitation permanente aux titulaires de mandat au titre des Procédures Spéciales.

Le Burundi recommande à la Sierra Leone d'accélérer le processus de ratification du Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Nous souhaitons à la Sierra Leone d'aller de l'avant dans ses efforts visant à améliorer la promotion et la protection des droits de l'homme dans le pays.

Pour terminer, le Burundi souhaite pleins succès à la Sierra Leone au présent Examen Périodique Universel.

Merci Monsieur le Président.

Mme NTAKABURIMVO Marie-Ancile
Attachée Juridique